

**Arrêté du 10 avril 2024 relatif à la composition de la section disciplinaire élargie du Conseil académique d'Aix-Marseille Université compétente à l'égard des usagers**

**Le Président d'Aix-Marseille Université,**

- Vu** le Code de l'éducation, notamment ses articles R. 811-14, R. 811-15 et R. 811-19,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu** l'arrêté du 18 novembre 2020 fixant les modalités d'application de l'article R. 811-14 du Code de l'éducation et relatif à la composition de la section disciplinaire du Conseil académique compétente à l'égard des usagers des établissements publics d'enseignement supérieur,
- Vu** la délibération n°2024/02/20-02-CAC du Conseil académique en date du 20 février 2024 relative à l'augmentation du nombre des membres de la section disciplinaire du Conseil académique compétente à l'égard des usagers,
- Vu** l'arrêté n°2024/02/20-04-CAC relatif à la proclamation des résultats de l'élection des membres de la section disciplinaire du Conseil académique compétente à l'égard des usagers,
- Vu** le procès-verbal de dépouillement des opérations électorales organisées le 9 avril 2024 en vue de l'élection des membres supplémentaires de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers,

**Considérant** que la section disciplinaire du Conseil académique d'Aix-Marseille Université compétente à l'égard usagers est composée initialement de :

- Quatre professeurs des universités ou personnels assimilés au sens du collège A du I de l'article D. 719-4 ;
- Quatre maîtres de conférences ou personnels assimilés au sens du collège B du I du même article ;
- Huit usagers ;

**Considérant** que les électeurs de chaque collège susmentionné ont procédé, lors de la séance du Conseil académique en date du 20 février 2024, à l'élection au scrutin plurinominal majoritaire à bulletin secret des membres de ladite section disciplinaire dans sa formation initiale,

**Considérant** que, par une délibération du 20 février 2024, le Conseil académique d'Aix-Marseille Université a augmenté le nombre des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers à huit professeurs des universités ou personnels assimilés, huit maîtres de conférences ou personnels assimilés et seize usagers,

**Considérant** que, conformément à l'arrêté du 18 novembre 2020 susvisé, cette augmentation s'applique au mandat en cours ; qu'il est nécessaire d'élire les membres supplémentaires appelés à siéger au sein de ladite section,

**Considérant** que la section disciplinaire est composée à parité d'hommes et de femmes et qu'il est donc nécessaire de procéder, pour chaque collège, à une élection distincte des membres de sexe féminin et des membres de sexe masculin par tous les électeurs du collège concerné ; que les membres des collèges susmentionnés sont élus au sein du Conseil académique par et parmi les représentants élus du collège auquel ils appartiennent,

**Considérant** que les électeurs de chaque collège susmentionné ont procédé lors de la réunion du 9 avril 2024 à l'élection au scrutin plurinominal à bulletin secret des membres supplémentaires de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers,

**Considérant** que les résultats du scrutin pour chaque collège sont les suivants :

- **Collège des professeurs des universités ou personnels assimilés** au sens du collège A du I de l'article D. 719-4 :
  - Nombre d'électeurs : 22
  - Votants : 8
  - Bulletins blancs ou nuls : 0
  - Suffrages exprimés : 8
- Ont obtenu :
  - Mme Kathia CHAUMOITRE : 8 voix
  - Mme Claudia FRYDMAN : 8 voix
  - M. Michel RUQUET : 8 voix
  - M. Jean-Christophe SOURISSEAU : 8 voix
  
- **Collège des maîtres de conférences ou personnels assimilés** au sens du collège B du I du même article :
  - Nombre d'électeurs : 22
  - Votants : 9
  - Bulletins blancs ou nuls : 0
  - Suffrages exprimés : 9
- Ont obtenu :
  - Mme Alexandrine BERTAUD : 9 voix
  - M. Jean-Michel BREZUN : 9 voix
  - M. Julien CHAVES JACOB : 9 voix
  - Mme Véronique GELSI-BOYER : 9 voix
  
- **Collège des usagers :**
  - Nombre d'électeurs : 42
  - Votants : 5
  - Bulletins blancs ou nuls : 0
  - Suffrages exprimés : 5
- Ont obtenu au premier tour :
  - M. Maxime de la BRUYERE : 5 voix
  - Mme Amandine BRILLARD : 5 voix
  - Mme Marnie BOCOGNANO-MARTINEZ : 5 voix
  - M. Ferréol BONNETAIN : 5 voix
  - Mme Lou CHARLOT : 5 voix
  - M. Younes DUFRESNE : 1 voix
  - M. Loïc FABRE : 5 voix
  - M. Charles GOMEZ : 4 voix
  - Mme Charlie HALLART : 5 voix

**Considérant** que tous les sièges ont pu être pourvus dès le premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés,

## ARRETE

### **ARTICLE PREMIER**

La section disciplinaire du conseil académique d'Aix-Marseille Université compétente à l'égard des usagers est complétée par les membres suivants :

- **Collège des professeurs des universités ou personnels assimilés** au sens du collège A du I de l'article D. 719-4 :
  - **Mme Kathia CHAUMOITRE**, représentante élue à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège A) ;
  - **Mme Claudia FRYDMAN**, représentante élue à la Commission de la recherche (collège A) ;
  - **M. Michel RUQUET**, représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège A) ;
  - **M. Jean-Christophe SOURISSEAU**, représentante élue à la Commission de la recherche (collège A) ;
  
- **Collège des maîtres de conférences ou personnels assimilés** au sens du collège B du I du même article :
  - **Mme Alexandrine BERTAUD**, représentante élue à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège B) ;
  - **M. Jean-Michel BREZUN**, représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège B) ;
  - **M. Julien CHAVES JACOB**, représentant élu à la Commission de la recherche (collège B) ;
  - **Mme Véronique GELSI-BOYER**, représentante élue à la Commission de la recherche (collège C) ;
  
- **Collège des usagers** :
  - **Mme Marnie BOCOGNANO-MARTINEZ**, représentante élue titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
  - **M. Ferréol BONNETAIN**, représentant élu titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
  - **Mme Amandine BRILLARD**, représentante élue suppléante à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
  - **M. Maxime de la BRUYERE**, représentant élu suppléant à la Commission de la recherche (collège des usagers) ;
  - **Mme Lou CHARLOT**, représentante élue suppléante à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
  - **M. Loïc FABRE**, représentant élu suppléant à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
  - **M. Charles GOMEZ**, représentant élu titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
  - **Mme Charlie HALLART**, représentante élue titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers).

### **ARTICLE 2**

Les membres élus au conseil académique sont désignés membres de la section disciplinaire pour la durée de leur mandat. Ces membres et ces personnes demeurent en fonctions jusqu'à la désignation de leurs successeurs.

**ARTICLE 3**

La composition mise à jour de la section disciplinaire du Conseil académique d'Aix-Marseille Université compétente à l'égard des usagers est annexée au présent arrêté.

Fait à Marseille le 10 avril 2024

**Eric BERTON,**  
Président d'Aix-Marseille Université



## ANNEXE – COMPOSITION DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES USAGERS

- **Collège des professeurs des universités ou personnels assimilés** au sens du collège A du I de l'article D. 719-4 :
  - **M. Frédéric CASTINETTI**, représentant élu à la Commission de la recherche (collège A) ;
  - **Mme Kathia CHAUMOITRE**, représentante élue à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège A) ;
  - **Mme Claudia FRYDMAN**, représentante élue à la Commission de la recherche (collège A) ;
  - **Mme Francesca MANZARI**, représentante élue à la Commission de la recherche (collège A) ;
  - **M. Nicolas MASCRET**, représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège A) ;
  - **M. Michel RUQUET**, représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège A) ;
  - **Mme Florence SABATIER MALATERRE**, représentante élue à la Commission de la recherche (collège A) ;
  - **M. Jean-Christophe SOURISSEAU**, représentante élue à la Commission de la recherche (collège A) ;
  
- **Collège des maîtres de conférences ou personnels assimilés** au sens du collège B du I du même article :
  - **Mme Alexandrine BERTAUD**, représentante élue à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège B) ;
  - **M. Jean-Michel BREZUN**, représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège B) ;
  - **M. Julien CHAVES JACOB**, représentant élu à la Commission de la recherche (collège B) ;
  - **M. Jean-Charles DUFOUR**, représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège B) ;
  - **Mme Marielle EYRAUD**, représentante élue à la Commission de la recherche (collège C) ;
  - **Mme Véronique GELSI-BOYER**, représentante élue à la Commission de la recherche (collège C) ;
  - **M. Serge MAZEAU**, représentant élu à la Commission de la recherche (collège D) ;
  - **Mme Sophie SERENO**, représentante élue à la Commission de la recherche (collège C) ;
  
- **Collège des usagers :**
  - **M. Quentin ACQUATELLA**, représentant élu titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
  - **M. Ralph ATRACH**, représentant élu titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
  - **Mme Camille BAGNOL**, représentante élue suppléante à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
  - **Mme Eloïse BERNAUD**, représentante élue suppléante à la Commission de la recherche (collège des usagers) ;
  - **M. Youssouf BERTE**, représentant élu suppléant à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
  - **Mme Marnie BOCOGNANO-MARTINEZ**, représentante élue titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
  - **M. Ferréol BONNETAIN**, représentant élu titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;

- **Mme Tatiana BOUCHERIFI**, représentante élue titulaire à la Commission de la recherche (collège des usagers) ;
- **Mme Amandine BRILLARD**, représentante élue suppléante à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
- **M. Maxime de la BRUYERE**, représentant élu suppléant à la Commission de la recherche (collège des usagers) ;
- **M. Ghjuvan CATONI**, représentant élu titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
- **Mme Lou CHARLOT**, représentante élue suppléante à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
- **M. Loïc FABRE**, représentant élu suppléant à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
- **M. Charles GOMEZ**, représentant élu titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers) ;
- **Mme Charlie HALLART**, représentante élue titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers).
- **Mme Andréa SOREL**, représentante élue titulaire à la Commission de la formation et de la vie universitaire (collège des usagers).

*Version consolidée au 10 avril 2024*